

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/soutien-au-militant-youcef-brakni>



Soutien au militant Youcef Brakni

- Actu islamophobie -



Date de mise en ligne : vendredi 17 avril 2015

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

Un militant anti raciste, Youcef Brakni, est poursuivi en justice par Marie-Laure Brossier, une élue de la majorité socialiste de Bagnolet. Youcef Brakni est le porte-parole d'une association locale qui lutte pour l'égalité des citoyens, contre l'islamophobie. Il est victime d'une tentative d'intimidation de la part de cette élue qui le traduit en justice pour diffamation.

M.L. Brossier l'attaque alors qu'il n'a fait que dénoncer le dangereux amalgame qu'elle a fait sien en abondant dans le sens de Malek Boutih, qui affirmait que « des élus locaux corrompus ont pactisé avec les gangsters et les islamo-nazis ». L'élue avait, pour illustrer les propos de Malek Boutih sur « l'islamo-nazisme », donné en exemple la ville de Bagnolet qui, selon elle, aurait abrité dans des locaux municipaux « une école coranique illégale ».

C'est clairement une tentative d'intimidation tendant à faire taire Youcef Brakni, acteur associatif très actif intervenant régulièrement dans le débat politique local.

[Campagne de soutien à Youcef Brakni](#)

Le conseil municipal a voté une protection fonctionnelle à l'élue. Ainsi les frais de justice de M.L. Brossier pour attaquer abusivement un habitant de Bagnolet sont pris en charge, aux frais du contribuable.

Alors qu'elle est élue et qu'elle mène clairement une démarche politique contre un père de famille, M.L. Brossier réclame 30 000 euros de dommage et intérêts !

Ces tentatives d'intimidation resteront vaines.

L'honneur des musulmans de Bagnolet, en particulier celui de ces enfants ayant fréquenté l'école privée musulmane visée et scandaleusement associée à l'expression douteuse « les islamo-nazis », n'est pas moins digne de respect que celui de Madame BROSSIER, lequel n'était de surcroît pas visé, s'agissant d'une simple réplique, dans le cadre d'un débat politique et démocratique, à des amalgames délibérément entretenus à des fins idéologique et électoraliste.

Pour faire face à la machine municipale qui s'est déployée contre lui, soutenons Youcef Brakni en signant la pétition et en faisant un don pour payer les frais de justice.

En soutenant ce militant, ce sont tous les militants antiracistes que nous soutenons, ce sont les tentatives de les diaboliser et de criminaliser leur parole que nous combattons, c'est leur liberté d'expression, c'est-à-dire celle chacun d'entre nous, que nous défendons.